



Département de la Sarthe
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM
DE
LAIGNE / SAINT GERVAIS EN BELIN

25 OCTOBRE 2023

Le vingt-cinq octobre deux mil vingt-trois à vingt heures, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 16 octobre 2023

Nombre de délégués : En exercice : 16 - Présents : 11 - Votants : 14

Etaient présents : BARBEAU Christian, BOURGE Jean-Yves, BRUNEAU Claire, COCHONEAU Laurent, COME Gaëtan, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, HAIES Dominique, LALOU Christophe et REVEL Marie-Line

Absents justifiés : BIZOT Claudine (pouvoir donné à REVEL Marie-Line), DEROUINEAU Michel (pouvoir donné à BARBEAU Christian) et LANGLOIS Bruno (pouvoir donné à FOLLENFANT Dominique)

Absents injustifiés : GIRARD Sophie et PAUVERT Juana

Secrétaire de séance : LALOU Christophe

01 – DECISION MODIFICATIVE N°01

Sur proposition de M le Président, il convient de prendre la modification suivante :

Section de fonctionnement :

CHAPITRE 011

Article 60612 : Fournitures non stockables - 5 000.00€

CHAPITRE 65

Article 65311 : Indemnités de fonctions (élus) + 5 000.00€

En effet, à ce jour, les crédits sont insuffisants au compte 65, pour procéder aux règlements liés aux indemnités des élus du SIVOM. Pour pallier cette insuffisance, il convient de procéder à un virement de crédit du chapitre 011 (article 60612) vers le chapitre 65 (article 65311). Le montant préconisé est de 5 000.00€

Après discussion, le comité syndical vote la présente délibération présentant la décision modificative n°01.

Le Président,

FOLLENFANT Dominique

